









## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Dzaoudzi, jeudi 24 août 2023

## Ajustement des tours d'eau à compter du lundi 4 septembre

La saison des pluies 2022-2023 est la plus sèche de l'histoire de Mayotte après celle de 1997. Le niveau des retenues collinaires n'a jamais été aussi bas à cette période et l'étiage des cours d'eau intervient avec plusieurs mois d'avance.

Les tours d'eau ont permis de réduire la consommation en eau du département d'un quart depuis le début de l'année. Malgré l'ajustement des coupures le 17 juillet, les prélèvements dans les retenues collinaires dépassent les objectifs fixés pour compenser la baisse brutale du débit des cours d'eau.

Au rythme des prélèvements actuels et sans nouvelles restrictions, la vidange complète des retenues interviendra fin septembre. Le département ne produira alors que 20 000 m³/jour d'eau, soit moins de la moitié des besoins en eau. Les spécificités du réseau pourraient rendre la distribution d'eau au robinet imprévisible dans certains secteurs.

Les travaux d'urgence mis en œuvre par le syndicat des eaux de Mayotte avec le soutien de l'État doivent améliorer la production et la distribution en eau dans les prochains mois. L'effet de ces mesures sera progressif et les premiers résultats doivent intervenir début novembre. Les retenues doivent donc être préservées jusqu'à cette date.

Un durcissement des tours d'eau s'impose en urgence. Le Comité de suivi de la ressource en eau s'est réuni jeudi 24 août en présence des élus du département pour acter d'un nouveau schéma de tours d'eau. Cette nouvelle organisation doit réduire les prélèvements en retenues et garantir 60 h de disponibilité d'eau par semaine et par habitant dans les prochaines semaines.

Le schéma de tours d'eau sera modifié comme suit à compter du 4 septembre :

- dans l'ensemble du département, l'eau sera coupée durant 48 h toutes les 24 h (2 jours/3).
  L'eau sera coupée à 16 h puis remise à la même heure 48 h plus tard;
- dans les secteurs de forte activité situés dans les communes de Mamoudzou et de Koungou ainsi qu'en Petite Terre, l'eau sera coupée 5 fois par semaine de 16 h à 8 h avec une coupure supplémentaire de 36 h une fois par semaine.

Le programme des nouveaux tours d'eau sera communiqué dans les prochains jours.

Les mesures d'accompagnement mises en place depuis plusieurs mois doivent limiter l'impact des restrictions et assurer la continuité des activités essentielles. Les écoles et les établissements de santé sont raccordés à des chemins de l'eau, non soumis aux coupures. À défaut, ils sont équipés de cuves d'eau sanitaire. Des gourdes sont distribuées pour l'ensemble des élèves du département.

Le Préfet et les membres du Comité de suivi de la ressource en eau appellent chacun à diffuser les bonnes pratiques d'économie au cours des prochaines semaines. L'eau doit être préservée, chaque goutte compte.